

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 14.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 14.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023427

Entité de publication



Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre

Demande d'autorisation de construire - Construction d'une clôture brise vue et modification du bardage des façades Est des 2 cabanons, Sierre

Titre du projet de construction

Construction d'une clôture brise vue et modification du bardage des façades Est des 2 cabanons

Numéro pour consultation eConstruction

3e8cc8b9

Requérant(e)

Patrice Favre

Auteur(e) de plans

Patrice Favre

Parcelle

Parcelle 14641, No Folio 45, Lieu-dit Les Ronques

Coordonnées

2'601'733 / 1'123'454

Propriétaire

Patrice Favre

Affectation(s) de la (des) zone(s)

FAIBLE-DENSITE

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 00.

Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la

qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) au Service de l'édilité de la Ville de Sierre, Rue du Bourg 14, 3960 Sierre, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Sierre
Rue du Bourg 14
3960 Sierre

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 14.09.2026